

**COMMISSION INTÉGRATION
SUISSES ÉTRANGERS
VILLE DE RENENS**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2013**



CISE COMMISSION INTÉGRATION
SUISSES ÉTRANGERS
RENENS

1. Avant-propos de M^{me} Marianne Huguenin, Syndique de Renens	3
2. Activités principales en 2013	5
2.1 Séances plénières et séances du bureau	5
2.2 Conférences – rencontres – participations	7
2.2.1 Assises cantonales de l'Immigration	7
2.2.2 Journée annuelle de la CFM	7
2.2.3 Cérémonie d'assermentation par le Conseil d'Etat des personnes naturalisées	8
2.2.4 Réception des nouveaux/elles bourgeois-es et des jeunes de plus de 18 ans	8
2.3 Fête des Voisins	8
2.4 Visite de l'Association des Alévis	9
2.5 Visite du Palais fédéral et rencontre avec les conseillers/ères nationaux/ales	9
2.6 Mérite de l'intégration	11
2.7 Parcours interreligieux	12
2.8 Permanence Info-Natu	13
2.9 Tri sélectif	14
3. Soutiens financiers	15
4. Bilan de l'année et perspectives 2014	16
5. Dépenses en 2013	17
6. Annexes	19
Liste des membres de la CISE au 31 décembre 2013	20
Charte de la politique d'intégration	21
Statuts	23
Statistiques de la population étrangère 2013	27

Connaissance et respect mutuel : plus indispensables que jamais !

Le rapport d'activités 2013 de la CISE est riche de rencontres et d'activités partagées; en l'absence de son président M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal, à qui nous souhaitons un rapide rétablissement, j'ai le plaisir de souligner sa parution par ces quelques mots d'introduction.

A sa fondation en 2001, la création et la reconnaissance de la CISE ont fait du bien à Renens: la nécessité était impérative de reconnaître officiellement les apports positifs des communautés étrangères. Elle intervenait dans un contexte mondial particulier, qui ne peut hélas que me revenir à l'esprit aujourd'hui... En effet, la photo officielle de la première CISE, était agendée le soir du 11 septembre 2001... et nous étions tous, Suisses, étrangers, laïques ou chrétiens ou musulmans, conscients de l'importance de ce moment symbolique.

J'écris cet avant-propos 13 ans après. Or les tensions et conflits dans le monde s'accroissent fortement, avec souvent au premier plan des affrontements qui semblent reposer sur des différences de langues, de nationalités, de religion.

Et je relis, une fois encore, le livre d'Amin Maalouf, Les Identités meurtrières, paru en 1998, qui nous offre toujours une réflexion d'une pertinence et d'une actualité absolue et qui je crois nous parle à tous: « N'est-ce pas le propre de notre époque que d'avoir fait de tous les hommes, en quelque sorte, des migrants et des minoritaires? Nous sommes tous contraints de vivre dans un univers qui ne ressemble guère à notre terroir d'origine; nous devons tous apprendre d'autres langues, d'autres langages, d'autres codes; et nous avons tous l'impression que notre identité, telle que nous l'imaginions depuis l'enfance, est menacée ».

Pour répondre à cette menace, qui est celle de notre époque justement, menace de revenir à des périodes qui nous semblent lointaines, en tout cas en Europe (quoique bien proches de nous temporellement et géographiquement si l'on pense à la Shoah ou à Srebrenica), il est utile de revenir aux premiers mots clés de la charte de la politique d'intégration de Renens: respect, reconnaissance mutuelle et égalité.

Ce travail, c'est celui que fait activement la CISE. J'aimerais remercier ici tous ses membres, et saluer l'arrivée de Joëlle Tharin, déléguée à l'intégration, en leur souhaitant un excellent travail pour cette année 2014 en cours. Nous avons besoin qu'ils continuent à le faire, à créer des ponts, des liens, des actions, des réflexions et du plaisir à la rencontre ici, maintenant, parmi nous à Renens!

Marianne Huguenin, syndique

Composée de 21 membres représentant les partis politiques présents au Conseil communal, les églises, les communautés étrangères ainsi que certaines associations actives sur le territoire renanais, la CISE favorise, depuis 12 ans, l'intégration des personnes de nationalité étrangère à Renens, dans une logique de réciprocité et de coresponsabilité entre personnes de nationalité suisse et migrant-e-s. L'année 2013 a encore une fois été riche en activités.

2.1 Séances plénières et séances du bureau

La Commission Intégration Suisses Etrangers s'est réunie quatre fois en assemblée plénière en 2013. Les séances ont eu lieu les 13 février, 15 mai, 11 septembre et 13 novembre.



Chaque plénière a été précédée 10 jours avant d'une séance du bureau de la CISE. Les séances du bureau ont permis de préparer l'ordre du jour des plénières, d'examiner préalablement les demandes de soutien financier et d'appuyer le secrétariat (assuré par la Déléguée à l'intégration) dans la gestion des affaires courantes et le suivi des groupes de travail.

Durant les séances plénières, la CISE a pu avancer dans l'organisation de ses activités 2013. Elle a pu également décider des soutiens financiers et discuter des propositions d'attribution du Mérite de l'Intégration 2013.

Les séances ont aussi été l'occasion d'échanges sur des sujets liés à l'intégration. La problématique de mise à disposition de salles pour les cours de langue et culture d'origine aux élèves primaires et secondaires a fait un pas en avant dans la construction de relation de confiance entre les différents protagonistes. Une réunion a été organisée par le Service Culture-Jeunesse-Sport avec la présence du Secteur intégration, des directrices et des directeurs des établissements scolaires.

La plénière de mai a été l'occasion d'accueillir de nouvelles personnes au sein de la Commission, mais aussi de prendre congé de M^{me} Marta Pinto. La CISE a accueilli deux nouveaux membres : M. Jean de Dieu Rudacogora en tant que représentant de la paroisse catholique et M. Déo Negamiyimana, représentant du Forum des Associations socioculturelles de Renens (FAR). M^{me} Pinto, Déléguée à l'intégration et secrétaire de la CISE, a fait ses adieux après 12 années passées auprès de la CISE et 6 années dans le Secteur Intégration du Service de la Sécurité Sociale.

Enfin, cette séance a aussi été l'occasion de rencontrer le Lieutenant d'état-major de la police de l'Ouest lausannois, M. Hautle, venu présenter la structure et les activités de PolOuest.

La plénière de septembre a permis aux membres de la CISE de rencontrer la nouvelle Déléguée à l'intégration, M^{me} Joëlle Tharin, entrée en fonctions le 1^{er} octobre 2013. Cette séance a permis à M^{mes} Christine Hertig et Tanja Romano, animatrices au sein de plusieurs associations rennaises, de présenter la «Thérapie Communautaire Intégrative» selon Adalberto Barreto.

2.2 Conférences – rencontres – participations

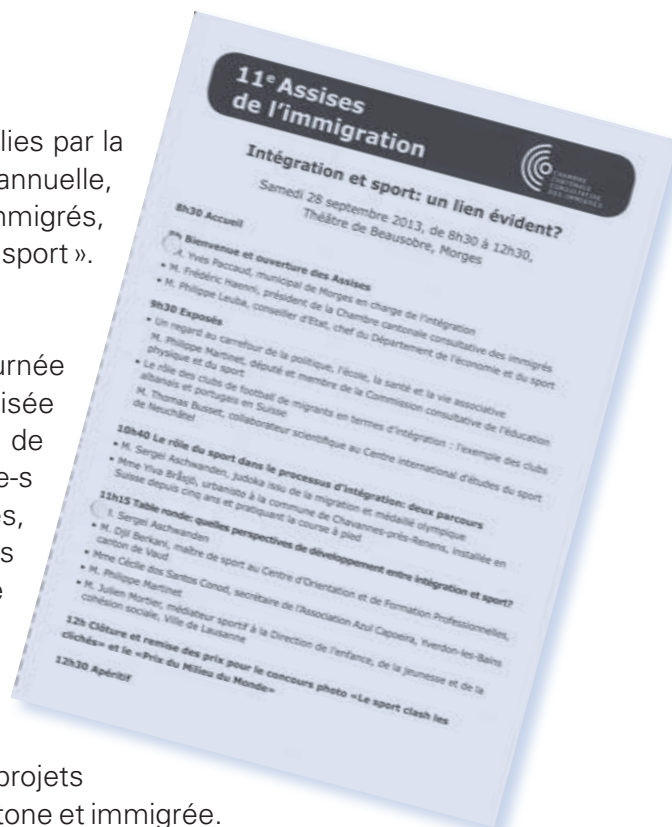
11^{es} Assises de l'Immigration – 28 septembre

Les Assises vaudoises de l'immigration ont été accueillies par la ville de Morges pour sa 11^e édition. Cette rencontre annuelle, organisée par la Chambre cantonale consultative des immigrés, s'est déroulée autour du thème de « L'intégration par le sport ».

Journée annuelle de la CFM – 18 juin

Quelques membres de la CISE se sont rendus à la Journée nationale des projets du Programme « periurban » organisée par la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM). Plusieurs spécialistes sont intervenu-e-s sur le thème « Cohabitation en milieu rural – exemples, expériences et enseignements ». Les représentant-e-s des huit régions de Suisse alémanique et romande impliquées (Chablais, Freiamt, Fricktal, Glaris Sud, Rheintal à Saint-Gall, Valais central, Val-de-Travers et Weinfelden) ont pu donner un aperçu de leur travail, expliquant comment ces régions incitent les entreprises à collaborer. Elles et ils ont présenté des projets ayant pour objectif de rapprocher les populations autochtone et immigrée.

Elles et ils ont donné des pistes sur la manière d'obtenir l'implication d'une large part de la population dans les processus de participation politique et ont indiqué comment l'accès à l'information, qui se passe fréquemment de manière informelle, pouvait être amélioré pour les nouveaux/elles arrivant-e-s. Des tables rondes impliquant les participant-e-s et les représentant-e-s des régions ont permis des échanges de pratiques, d'idées et des recherches de solutions sur ces mêmes aspects. Ces échanges avaient



comme objectif, entre autres, d'inciter le lancement de projets dans d'autres régions périurbaines, ces projets ayant pour but d'encourager l'intégration des étrangers dans la région et d'améliorer la cohésion sociale au sein de leur population.

Cérémonie d'assermentation par le Conseil d'Etat des personnes naturalisées – 27 novembre

Plusieurs membres de la CISE ont assisté à la cérémonie d'assermentation des 225 nouvelles et nouveaux citoyen-ne-s suisses qui ont prêté serment devant le Conseil d'Etat à la salle de spectacle de Renens, finalisant ainsi leur procédure de naturalisation. Une fois par année, le Conseil d'Etat organise cette cérémonie hors de Lausanne. Un apéritif convivial a permis de clore cette matinée ainsi qu'un repas auquel étaient convié-e-s, entre autres, les deux vices-président-e-s ainsi que la secrétaire de la CISE.

Réception des nouveaux/elles bourgeois-es et des jeunes de plus de 18 ans – 29 novembre

Cette soirée organisée par la Ville de Renens permet aux membres de la CISE de retrouver des habitant-e-s passé-e-s par la Permanence Info-Natu et dorénavant bourgeois-es et bourgeois de la commune. La soirée a démarré par quelques pièces jouées aux cors des alpes et s'est poursuivie autour d'une délicieuse fondue. Un quizz a permis de tester les connaissances de chaque tablée et de gagner quelques prix fort sympathiques.

2.3 Fête des Voisins

Cette année, la fête a été organisée dans le quartier de Longemalle avec le soutien des concierges de l'immeuble de Longemalle 26, de plusieurs habitant-e-s du quartier et de quelques membres de la CISE. Le temps magnifique du 7 juin a incité de nombreuses personnes à participer à cette fête et à contribuer à son succès. Le groupe de jazz Swing de Fou a, pour la deuxième année consécutive, animé la soirée. De plus, des activités de bricolage et de dessin ont été prévues pour les enfants, en collaboration avec le Secteur de l'enfance.

Organisée par la CISE depuis quatre ans, la Fête des Voisins permet aux voisin-e-s de se rencontrer dans un moment d'échanges conviviaux afin de renforcer le dialogue et la solidarité de proximité. En effet, cette fête





favorise le « vivre ensemble » et s'inscrit dans le mouvement européen « Immeubles en fête » que la Ville de Renens a rejoint en 2012.

2.4 Visite de l'Association des Alévis

Dans le cadre des échanges entre la CISE et les communautés étrangères, une délégation de la CISE, accompagnée par un représentant de l'unité Prévention & Partenariats de la Police de l'Ouest, a rencontré le 25 avril le Comité de l'Association des Alévis dans leur local à la rue de la Paix. Cette visite a permis à la CISE de faire plus ample connaissance avec cette association et les diverses activités qu'elle organise pour ses membres.

2.5 Visite du Palais fédéral et rencontre avec les conseillers/ères nationaux/ales

Pour fêter les 10 ans de la Permanence Info-Natu, la Commission Intégration Suisses Etrangers a invité, le jeudi 19 septembre, les partenaires de l'intégration et les membres du Conseil communal à l'accompagner lors d'une visite du Palais fédéral à Berne.

Un accès aux tribunes a permis aux 19 participant-e-s de suivre les débats du Conseil National, puis une visite guidée les a conduit-e-s à travers les diverses salles du bâtiment. Enfin, le groupe a été accueilli par quatre conseillers/ères nationaux/ales (M^{me} Cesla Amarelle, M^{me} Isabelle Moret,



M. Luc Recordon et M. Eric Voruz) afin de s'entretenir sur le projet de modification de la loi sur la naturalisation. Grâce à leur accueil, la Commission a mieux saisi la réalité du travail mené au sein du Parlement par les conseillers/ères nationaux/ales.

Cette journée a été très riche en découvertes et en échanges, car l'après-midi a également été marquée par une visite guidée de la vieille ville.

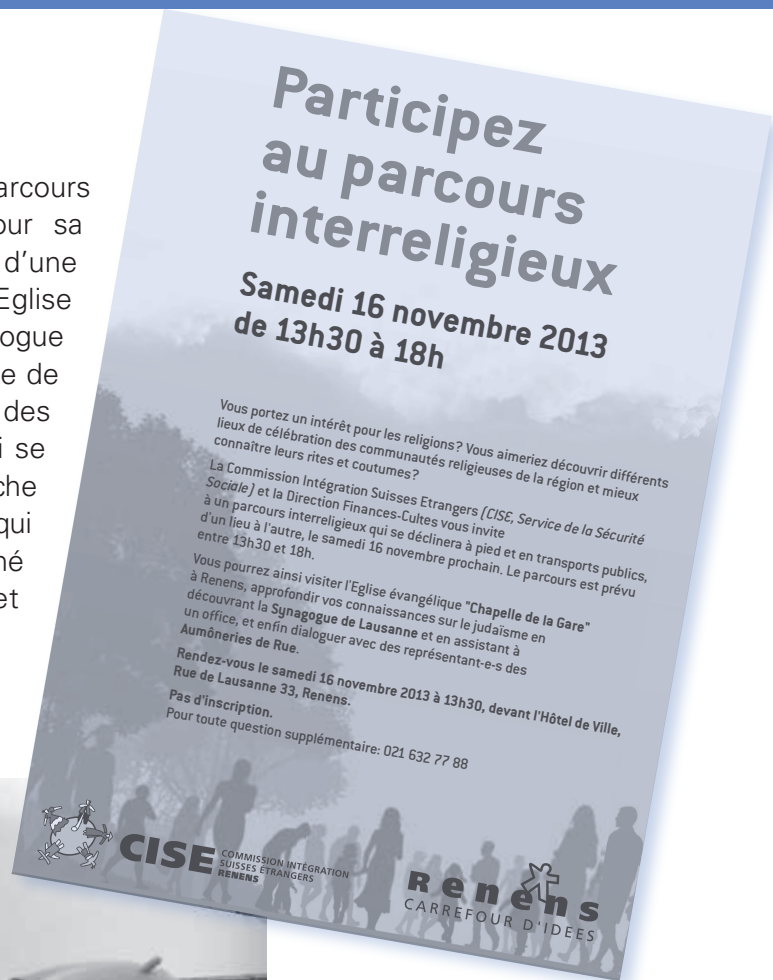
2.6 Mérite de l'Intégration

La Ville de Renens décerne depuis 2002 un Mérite de l'Intégration. Celui-ci récompense une personnalité ou un collectif dont les activités sont significatives et méritent d'être mises en évidence pour leur promotion du respect du « vivre ensemble ». Cette année, c'est l'engagement de M^{me} Monica Prodon, cofondatrice de la bibliothèque interculturelle Globlivres, qui a été salué. Personnalité humaine et attachante, M^{me} Prodon prend sa retraite après avoir assuré, pendant plus de 25 ans, le développement et le rayonnement de Globlivres.



2.7 Parcours interreligieux

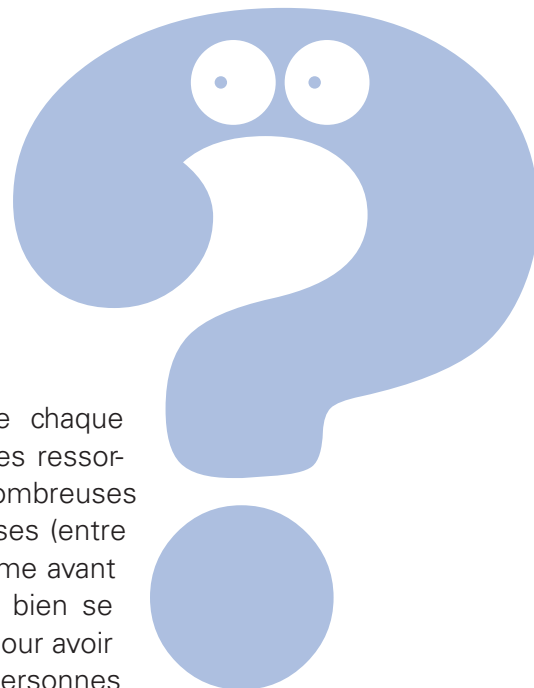
Après le succès des années précédentes, le Parcours interreligieux a été reconduit cette année, pour sa troisième édition. Le samedi 16 novembre, plus d'une trentaine de personnes se sont rendues à l'Eglise évangélique « Chapelle de la Gare », puis à la Synagogue de Lausanne en participant notamment à un office de Shabbat. Enfin, ils et elles ont pu dialoguer avec des représentant-e-s des Aumôneries de Rue et ainsi se rendre compte des besoins d'une certaine tranche défavorisée de la population et des réponses qui peuvent y être apportées. Le parcours s'est terminé autour d'une soupe gracieusement préparée et offerte par l'EVAM.



2.8 Permanence Info-Natu

En 2013, la Permanence Info-Natu a fêté ses dix ans d'existence. Les candidat-e-s à la naturalisation ont à nouveau été accueilli-e-s chaque premier mardi du mois de 19h à 21h dans les locaux de la Bibliothèque interculturelle Globlivres. L'équipe d'animation est composée de cinq personnes et bénéficie du soutien du Secteur intégration de la Ville de Renens.

Entre quinze et vingt personnes sont présentes lors de chaque permanence. Les participant-e-s sont principalement des adultes ressortissant-e-s du Portugal, de Turquie, du Kosovo ou d'Italie. De nombreuses personnes viennent en cours de procédure et à plusieurs reprises (entre 3 et 5 fois pour la plupart d'entre elles). Certaines viennent même avant de faire la demande officielle, préférant prendre le temps de bien se préparer. D'autres viennent très peu de temps avant l'audition pour avoir quelques informations supplémentaires. Il arrive aussi que des personnes rejoignent la permanence info-naturalisation après une première audition échouée afin de mieux préparer la deuxième.



Pour fêter les 10 ans d'existence de la Permanence Info-Natu, une soirée a été organisée le mercredi 4 décembre à la Buvette de la Salle de spectacles. Cette soirée a réuni les membres de la CISE, les participant-e-s et les animateurs/trices de la permanence ainsi que le Secteur intégration. Une quarantaine de personnes s'est ainsi retrouvée autour d'un repas canadien dans une ambiance conviviale.

2.9 Tri sélectif

Avec l'entrée en vigueur de la taxe au sac au 1^{er} juillet 2013, une réflexion a été menée au sujet de l'accès de la population renanaise aux informations autour du tri des déchets. Une collaboration avec le Secteur Environnement du Centre Technique Communal s'est créée avec l'idée de traduire certaines informations dans les langues les plus représentatives à Renens : albanais, anglais, arabe, espagnol, portugais, serbo-croate, tamoul, italien et turc. Un flyer comportant des informations sur ce qui va à la poubelle et au compost sera alors distribué par l'intermédiaire des membres de la CISE et des partenaires de l'intégration dans le courant de l'année 2014.

En 2013, la Commission a reçu plusieurs demandes de soutien financier dans le cadre de projets et évènements liés aux questions de migration et d'intégration.

Cette année, la CISE a soutenu :

- La veillée culturelle du Centre pour la promotion de l'écriture et de la liberté d'expression ;
- La réception de la délégation espagnole ayant participé à la 11^e rencontre des migrants espagnols CH et retournés au pays « Grupo de retornados de Suiza » ;
- Le 39^e anniversaire du Festival de Folklore, organisé par le groupe folklorique Os Minhotos de l'Association culturelle portugaise nord-sud à Renens ;
- La fête des 25 ans de Globlivres.

4. Bilan de l'année et perspectives 2014

L'année 2013 a été une année très active pour l'ensemble des membres de la CISE. De nombreux groupes de travail se sont constitués et se sont réunis à plusieurs reprises, permettant le succès des projets mis en œuvre. Ces réussites n'existeraient pas sans l'investissement et l'implication des membres de la CISE, qu'elles et ils en soient chaleureusement remercié-e-s.

Le fonctionnement de la Commission ne devrait pas subir de grands bouleversements en 2014. Les sièges vacants devraient être comblés avec l'arrivée de nouveaux/elles membres. Les groupes de travail continueront de se réunir afin de préparer les manifestations ou réfléchir sur d'éventuels nouveaux projets. Une nouvelle stagiaire intégration soutiendra le secrétariat et les activités des membres dès février 2014. Comme cela a été le cas en 2012 et en 2013, la Commission se déplacera à l'extérieur et découvrira la permanence de naturalisation de Monthey.

Les projets phares seront reconduits en 2014. La 5^e édition de la Fête des voisins aura lieu le 23 mai 2014, dans un quartier encore à définir; le 4^e parcours interreligieux se déroulera en novembre. A ces activités s'ajouteront d'autres projets en lien avec les besoins de la population renanaise et de l'actualité. Il est notamment prévu d'organiser une conférence sur l'importance de la langue des migrant-e-s, comme ressource pour les langues secondes.

En 2013, la CISE a fonctionné avec un budget de CHF 22'000.–, inclus au budget communal dans la section du Service de la Sécurité sociale. Cette somme permet de financer les activités de la Commission et les soutiens financiers; ainsi, CHF 16'059.30 ont été dévolus aux activités de la CISE et aux soutiens financiers. Deux raisons principales expliquent cette différence: prévue pour 2013, la publication d'un numéro d'« Ensemble Ici », le journal de la CISE, a été reportée en 2014; les frais de traductions des documents sur le tri des déchets ont été pris en charge par le Service environnement-maintenance renanais.

Un budget de CHF 6'500.–, également inscrit au budget communal, permet d'indemniser par un jeton de présence la participation des membres aux assemblées plénières ainsi qu'à la Permanence Info-Natu. Cette année, ce sont CHF 5'087.65 qui ont été consacrés aux jetons de présence.

En annexe, la lectrice et le lecteur trouveront quelques données statistiques leur permettant de se faire une idée de la population étrangère à Renens.

Avec 743 317 personnes à fin 2013, le canton de Vaud est le troisième plus peuplé de Suisse après Zurich et Berne. La population résidente permanente vaudoise compte 502 576 personnes de nationalité suisse et 240 741 personnes de nationalité étrangère ; la part de la population étrangère se fixe à 32% en 2013.

En 2013, la population vaudoise a gagné 13 346 habitant-e-s, soit une hausse de +1,8%. Ce sont les migrations qui constituent le principal moteur de l'évolution démographique vaudoise¹.

L'Ouest lausannois est pour sa part le 6^e district le plus peuplé du canton avec 70 348 habitant-e-s à fin décembre 2013, dont 20 595 personnes de Renens.

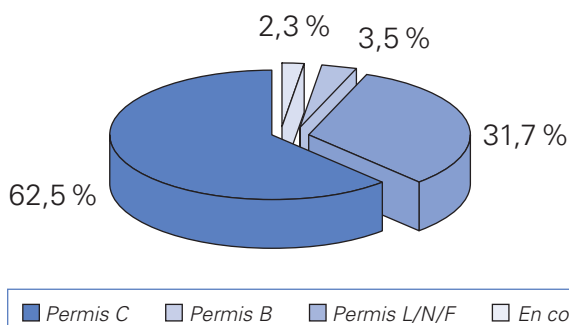
Sur la population totale de Renens 10 713 personnes sont ressortissantes étrangères, soit 52%.

Parmi cette population étrangère, 62,5% est au bénéfice d'un permis C. Cela implique que ces personnes résident en Suisse depuis cinq ou dix ans.

En tout, ce sont 121 nationalités étrangères qui cohabitent avec la population d'origine suisse. Les douze nationalités les plus représentées sont :

Portugal :	3228 personnes
Italie :	1700 personnes
Espagne :	805 personnes
France :	783 personnes
Turquie :	537 personnes
Kosovo :	499 personnes
Serbie-Monténégro :	271 personnes
Serbie :	259 personnes
Bosnie-Herzégovine :	195 personnes
Macédoine :	195 personnes
Brésil :	145 personnes
Tunisie :	95 personnes

Répartition des permis de séjour de la population étrangère à Renens



Annexes

- Liste des membres de la CISE au 31 décembre 2013
- Charte de la politique d'intégration
- Statuts
- Statistiques de la population étrangère 2013

¹ Statistique Vaud, état et structure de la population, mise à jour le 28 février 2014, www.scris.vd.ch

Municipalité / Administration communale

M. Jean-Pierre Rouyet	Conseiller Municipal, président
M ^{me} Joëlle Tharin	Déléguee à l'intégration, secrétaire (M ^{me} Marta Pinto jusqu'au 30 mai 2013)

Partis Politiques

M ^{me} Irène Frei-Premet	Les Verts
M. Ricardo Gaspar	UDC
M. Abdelfattah Hanachi	Fourmi Rouge, POP
M. Christophe Hinvi	Socialiste (jusqu'au 31 octobre 2013)
M ^{me} Dominique Perret	Libéral-Radical, Vice-présidente

Eglises

M. Jean de Dieu Rudacogora	Paroisse catholique
M ^{me} Line Zürcher	Paroisse protestante

Liens institutionnels

M. Pascal Rochat	EVAM
------------------	------

Milieu associatif

M ^{me} Barbara Gsponer	APE- Association des Parents d'Elèves
M ^{me} Marie-Claude Golaz Roland	APER – Association du personnel enseignant de Renens
M. Philippe Dufloo	Commerçant
M. Déo Negamiyimana	FAR – Forum des Associations socioculturelles de Renens

Délégué(e)s étranger(ère)s

M. Maurizio Amoroso	Italie, Vice-président
En attente	Amérique latine
M. Aydin Durmaz	Turquie
M. Mohamed Jribi	Tunisie – Diaspora maghrébine
M ^{me} Teuta Podvorica	Kosovë
M. Robert Mulopo	République Démocratique du Congo
M. Jacques Pardo	Espagne
M. Selvasothy Paramsothy	Sri-Lanka
M. Jose Jorge Da Silva Freitas	Portugal

- Par cette charte, la ville de Renens s'engage à promouvoir l'intégration des étrangers séjournant dans la commune, quelles que soient les causes de leur présence, et quelle que soit la durée de leur séjour ou leur statut de migrant.
- L'intégration est un processus global pour lequel tous les intéressés, migrants et suisses, sont coresponsables dans une réciprocité du donner et du recevoir.
- Une politique d'intégration durable doit tendre à unir dans une cohésion positive tous les membres de la société. Personne ne doit être exclu de ce processus.
- L'intégration est une politique sociale dont le principe fondamental est l'égalité. Dans cette lutte contre des inégalités sociales, les critères socio-économiques et non seulement l'origine ethnique déterminent les bénéficiaires. L'objectif est la promotion sociale commune.
- Dans une politique d'intégration globale, les mesures d'intégration visent l'ensemble de la population, étrangère et suisse, et sont profitables à tous.
- L'objectif d'intégration vise autant l'égalité des chances pour tous que la réciprocité de droits et de devoirs.
- Les acquis, les expériences et les compétences des intéressés constituent la base de la future politique d'intégration.
- Les mesures d'intégration utilisent les ressources déjà existantes et encouragent la promotion sociale individuelle. La mobilité sociale et la volonté de réussir sont aussi encouragées grâce à la suppression de barrières structurelles, notamment administratives.
- Les mesures d'intégration ne peuvent être efficaces que si elles sont conçues et coordonnées au-delà des frontières communales.
- Les mots-clés de l'intégration sont: respect et reconnaissance mutuels, égalité, médiation, valorisation, coordination, pont, accès, information, consultation.

Art. 1

La Commission Intégration Suisses Etrangers, ci-après la CISE, a pour but de promouvoir l'intégration réciproque de tous les habitantes et habitants suisses et étrangers, séjournant dans la commune.

Art. 2

La CISE est compétente pour aborder, examiner, discuter et faire des propositions relatives à tout sujet ayant pour objet l'intégration, comprise comme étant l'ensemble des efforts et initiatives destinés à favoriser, développer et maintenir la compréhension, le respect et l'intérêt mutuels entre Suisses et étrangers. Elle fait des propositions à la Municipalité et est consultée par elle dans le domaine de l'intégration

Art. 3

La CISE s'appuie sur la Charte fondant la politique d'intégration de la ville de Renens. Elle s'engage à la respecter en tous points, à la promouvoir et à la mettre en œuvre.

Art. 4

La CISE s'occupe essentiellement de sujets concernant la politique communale; toutefois elle a toute latitude pour intervenir, en son nom, auprès d'instances cantonales ou fédérales ainsi qu'auprès de milieux privés, sur un sujet d'actualité

Art. 5

La CISE se compose de :

- représentants de différentes communautés étrangères (env. 10) ;
- représentants des partis politiques au Conseil communal (5 actuellement) ;
- représentants des milieux associatifs, religieux et économiques de la Commune (env. 5) ;
- représentants des milieux scolaires, parents et enseignants (2) ;
- représentant de la Fareas (1) ;
- le Municipal de la Sécurité sociale et le chef de service, responsable du secrétariat.

Art. 6

La présidence de la CISE revient au Municipal de la Sécurité sociale, à défaut, à un de ses vice-présidents. La CISE comprend deux vice-présidents. L'un est un conseiller communal pour la nomination duquel, il sera veillé à l'équilibre des forces politiques avec la Présidence. L'autre est un représentant des communautés étrangères.

Art. 7

La CISE ne peut valablement délibérer que si plus de la moitié des membres sont présents. Ses décisions sont prises à la majorité des membres présents.

Art. 8

Les membres de la CISE sont désignés pour la législature par la Municipalité sur proposition des milieux qu'ils représentent. Cette nomination est reconductible

Art. 9

Les membres de la CISE doivent soit :

- être domiciliés sur la Commune de Renens
- exercer leur activité professionnelle ou avoir une activité significative sur la Commune de Renens

Art. 10

Les représentations des différents milieux restent attribuées pour autant qu'elles soient régulièrement utilisées. Une attribution qui n'est plus utilisée peut être considérée comme perdue pour la personne concernée. Dès lors, la présidence ou le secrétariat de la CISE invitera le milieu concerné à désigner un nouveau représentant

Art. 11

La CISE se réunit sur convocation de son secrétariat ou à la demande expresse d'un tiers au moins de ses membres. Les séances ont lieu soit dans des locaux communaux soit dans les locaux d'une communauté étrangère ou d'une association, sur invitation. Les séances plénières ont lieu au minimum 3 fois par an ; des séances en sous-groupe ont lieu autant que nécessaire sur décision des groupes de travail concernés

Art. 12

Le secrétariat de la CISE assure les convocations, les ordres du jour, les correspondances, l'archivage, l'envoi de documentation nécessaire, le versement des jetons de présence. Il constitue, gère et assure la pérennité de la documentation nécessaire aux travaux de la CISE. Il assure les procès-verbaux des séances plénières et des séances de groupes de travail auxquelles il participe. Les procès-verbaux des séances de groupe de travail auxquelles ne participe pas le secrétariat, sont assurés par un membre du groupe de travail, par tournus.

Art. 13

La documentation envoyée aux conseillers communaux est également adressée aux membres de la CISE, par le Greffe municipal. La CISE peut examiner et discuter tout préavis présenté au Conseil communal, de même que tout objet porté à l'ordre du jour des séances du Conseil communal. Elle peut transmettre les propositions ou positions émises en son sein, aux instances politiques communales compétentes. Elle peut demander à être entendue, en délégation ou in toto par une commission du Conseil communal ou par une délégation de la municipalité

Art. 14

Toute modification des présents statuts doit être adoptée par la CISE, à la majorité des deux tiers de ses membres et entérinée par la Municipalité, sur proposition de la Direction de la Sécurité sociale.

*Adoptés par la Municipalité en janvier 2001
Art. 9 modifié le 24 novembre 2006*

Nombre de ressortissant-e-s étrangers/gères de la ville de Renens, par nationalité et type de permis, au 31 décembre 2013.

PAYS	Permis B	Permis C	Permis L	Permis N	Permis F	En cours	Total général
Afghanistan	1	7	5		1		14
Afrique du Sud	1						1
Albanie	3	1		2		1	7
Algérie	16	22					38
Allemagne	39	38		4		7	88
Angola	21	14	20		1		56
Argentine	2	6					8
Arménie			2		3		5
Australie	1	2					3
Autriche	2	10					12
Azerbaïdjan						1	1
Bangladesh		4					4
Belgique	17	19		1		3	40
Bénin	7						7
Bolivie	6	1					7
Bosnie et Herzégovine	82	93	15			5	195
Brésil	83	50		1		11	145
Bulgarie	9	4		3		2	18
Burundi	1	4					5
Cameroun	34	21	1	1	1	4	62
Canada	9	6					15
Cap-Vert	14	19					33
Chili	17	63				6	86
Chine	60	11		3	3	7	84
Chypre	1						1
Colombie	11	7				1	19
Congo (Brazzaville)	5	3					8
Congo (Kinshasa)	35	50	4		2	2	93
Corée (Sud)	8	2		1		1	12
Costa Rica	1						1

PAYS	Permis B	Permis C	Permis L	Permis N	Permis F	Autres	Total général
Côte d'Ivoire	6	11	2		1	1	21
Croatie	5	29		1			35
Cuba	1	1					2
Danemark	3						3
Dominique		1					1
Egypte	4				1		5
El Salvador	1						1
Equateur	52	17	4			21	94
Erythrée	10	20	15		6	1	52
Espagne	159	612		25		9	805
Etats-Unis	8	8	1			2	19
Ethiopie	16	6	1				23
Finlande	9	1		1			11
France	400	341		17		25	783
Gambie	1		1				2
Grèce	6	7		1		1	15
Guinée	5	2	2				9
Guinée-Bissau			6				6
Haïti	4	1					5
Hongrie	15	6		1			22
Inde	54	10	1	17		3	85
Indonésie	1						1
Irak	8	8	2		1		19
Iran	28			2	1	1	32
Irlande	4	5					9
Islande	1						1
Italie	198	1476		6		20	1700
Japon	11	4					15
Kenya		2					2
Kosovo	174	270	29	6		20	499
Lettonie	4	1					5
Liban	5	4		2			11
Libéria	2	3					5
Libye		1					1

PAYS	Permis B	Permis C	Permis L	Permis N	Permis F	Autres	Total général
Liechtenstein	1						1
Lituanie	4						4
Luxembourg	13	2		1			16
Macédoine	40	145	1		3	6	195
Madagascar	6	2					8
Malaisie		2					2
Maroc	32	39		1		3	75
Maurice	6	9					15
Mauritanie					1		1
Mexique	6			4			10
Moldova	1	3					4
Mongolie	1			1			2
Monténégro		2					2
Mozambique		1					1
Nicaragua	4						4
Niger	1						1
Nigéria	1						1
Norvège	5			1			6
Nouvelle-Zélande	1						1
Ouzbékistan		1					1
Pakistan	8	5					13
Palestine	1						1
Pays-Bas	10	12		1			23
Pérou	13	13				1	27
Philippines	4	1					5
Pologne	34	27		1		1	63
Portugal	1109	2003		69		47	3228
République dominicaine	6	11					17
République tchèque	2	1		1		1	5
Roumanie	41	17		3		7	68
Royaume-Uni	17	21		2		1	41
Russie	16	8	7	1		1	33
Rwanda		9					9
Sao Tomé-et-Principe		1					1

PAYS	Permis B	Permis C	Permis L	Permis N	Permis F	Autres	Total général
Sénégal	5	6				1	12
Serbie	66	181	5		4	3	259
Serbie-et-Monténégro	23	242	4			2	271
Sierra Leone			1				1
Singapour	2						2
Slovaquie	10	8					18
Slovénie	9	4		1			14
Somalie	6	2	8		5		21
Sri Lanka	26	52	3		2		83
Suède	9	2		1			12
Syrie	4	1			4		9
Tanzanie		1					1
Tchad	1						1
Thaïlande	5	16					21
Togo	9	16	1			1	27
Tunisie	38	51				6	95
Turquie	101	428			1	7	537
Ukraine	8	6				1	15
Uruguay		1					1
Venezuela	1	2					3
Vietnam	8	39					47
Zimbabwe			1				1
Autres pays		2	3		6		11
Total							10713

Permis B : Permis de séjour d'une durée supérieure à 1 an

Permis C : Permis d'établissement

Permis L : Permis de durée inférieure à 1 an

Permis N : Requérant d'asile

Permis F : Admission provisoire

[illegible]

CISE – Commission Intégration Suisses Etrangers

p.a. Direction de la Sécurité sociale

Rue de Lausanne 25

1020 Renens

tél. 021 632 77 95

fax 021 632 77 96

cise@renens.ch